



POSTE D'UN TECHNICIEN SUPERIEUR ASSAINISSEMENT AUTONOME

DESCRIPTIF DU POSTE

Version
00

Date : 01 février 2017

Page 1/1

I. TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Chef de Service de la Promotion de l'Assainissement Autonome, le Technicien Supérieur Assainissement Autonome aura pour tâches notamment de :

- Participer aux campagnes de promotion de l'assainissement autonome en milieu urbain, péri-urbain et rural ;
- Suivre l'exploitation des ouvrages d'assainissement autonome ;
- Faire du reporting ;
- Suivre et Contrôler la gestion des postes de dépotage de boues de vidange ;
- Assurer l'interface entre le service et les opérateurs de vidange ;
- Rechercher des sites pour la construction de stations de traitement de boues de vidange dans les villes d'Abidjan, Bouaké, Korhogo, San-Pedro, et Yamoussoukro ;
- Gérer des plaintes quotidiennes en matière d'assainissement autonome ;
- Organiser et participer à des réunions, ateliers, formations...etc, en relation avec l'assainissement autonome ;
- Toute autre tâche relevant de ses compétences à la demande du supérieur hiérarchique.

II. QUALIFICATIONS REQUISES ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Formation : BAC+2 minimum en assainissement autonome, en hygiène et santé, et toutes formations similaires
- Expériences : un (01) année minimum d'expérience en assainissement autonome.

III. DOSSIER DE CANDIDATURE

- une lettre de motivation manuscrite et prétention salariale ;
- un curriculum Vitae (CV) détaillé et photo ;
- la photocopie des diplômes ;
- la photocopie de la pièce d'identité ou du passeport.

Le dossier de candidature doit être déposé au plus tard le **15 mars 2017** à l'adresse suivante :

Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD)

Tél.: 00225 22 40 41 99

FAX : 00225 22 40 41 95

BP : 01 BP 11 025 Abidjan 01

Email : info@onad.ci

SEULES LES CANDIDATURES RETENUES SERONT CONTACTEES